

## Questions à se poser pour préparer la lettre :

- Qui est **l'émetteur** (la personne qui écrit la lettre) ?
- Qui est **le destinataire** (la personne à qui la lettre est destinée) ?
- L'émetteur et le destinataire **se connaissent-ils** ? Quel est le rapport entre eux ? Est-ce un ami, un parent, un supérieur hiérarchique... ?
- **Où, quand** et **dans quelles circonstances** cette lettre est-elle écrite ?
- Quel est le **but** de cette lettre ? (Décrire ? Raconter ? Argumenter ? Expliquer ? Exprimer des sentiments ? Demander quelque chose ?)
- La consigne indique-t-elle de quel(s) **sujet(s)** la lettre va parler ?



8 avril 1874.

Mon cher ami,

J'ai voulu savoir à quoi m'en tenir sur la valeur des droits de nuage en Italie -

Ils m'ont livré pas jusqu'ici à plus de 3,000 francs -

De ce train-là il faudrait 80 ans pour atteindre la somme de 30,000 fr. Nous serions vains.

Cela donne à réfléchir -

C'est pourquoi je voudrais volontiers à ma première idée, un tracé sans fin qui dure à l'éternité.

Je m'en remet toutefois à ce que vous déciderez. Votre à vous

P. J. Barbou

**Lieu, date**

**Formule d'appel** (destinataire)

**Corps de la lettre :**

- Présence de paragraphes pour mettre en valeur les différentes idées
- Verbes conjugués au système temps présent (présent passé composé et futur)

**Formule de politesse**

**Signature** (émetteur).

Boulogne, le 1<sup>er</sup> août 1812

Refusé le 1<sup>er</sup> août  
1812

*de Paris 1812*  
*de la Cour*

Monsieur le Sous-Prefet.

Les M<sup>rs</sup> Burgoyne (Christophe) et Cicilia Thomas, qui  
avaient été pris comme prisonniers le 25 juillet dernier,  
par le S<sup>t</sup> Baudouin (de l'armée), sur le territoire de la commune  
de S. Augustin, ont recouvré leur liberté à Boulogne, sans  
condition.

Ils demandent pour eux-mêmes et leurs enfants qu'ils  
n'aient pas à être enrôlés. Ils ont été conduits par  
le S<sup>t</sup> Baudouin devant leur domicile.

Le 1<sup>er</sup> août, ils ont demandé à M<sup>r</sup> le Maire  
de la commune de leur faire des recommandations pour  
leur enrôlement, mais sans succès. Le plus tôt possible,  
Monsieur le Sous-Prefet, l'attaché  
de son administration la plus distinguée.

*Le Sous-Prefet*  
*[Signature]*

M<sup>r</sup> le Sous-Prefet de Commerce

Bordeaux le 15 Mars 1812

Monsieur le Sous-Lieutenant  
Leon, gardera les arrêts de M<sup>r</sup> le  
Sous-Lieutenant de l'appel de  
l'exercice, lorsque M<sup>r</sup> le Sous-Lieutenant de l'exercice  
la comparait.

M<sup>r</sup> le Sous-Lieutenant de l'exercice pour  
n'être pas retenu avec le bataillon pour le retour  
au quartier, malgré que la permission de  
quitter le service de l'exercice lui avait été  
ratifiée par M<sup>r</sup> le Commandant.

Monsieur le Sous-Lieutenant Leon est dispensé  
de se présenter chez moi après l'expiration  
de sa permission.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
votre dévoué serviteur.

*[Signature]*  
Capit<sup>e</sup> 46

Monsieur Leon Sous-Lieutenant au 46<sup>e</sup> S<sup>t</sup> du 1<sup>er</sup>  
à Bordeaux.

MINISTÈRE  
DES  
COLONIES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

— 000 —  
3<sup>e</sup> DIRECTION  
— 000 —  
BUREAU  
— 000 —

Paris, le 11 JUIL 1896<sup>18</sup>

2989  
Madame,

Les envois de livres au  
dépôté Dreyfus sont supprimés.

Pour faire suite à ma dépêche du 11  
Juillet courant n° 2898, je vous informe qu'en  
raison de nouvelles nécessités administratives,  
vous ne serez plus autorisée à l'avenir, à envoyer  
des livres ou publications diverses au dépôté  
Dreyfus.

Il sera pourvu directement, par les soins  
du Département, et au compte de l'intéressé, à  
l'achat et à l'envoi des ouvrages qui seront  
demandés par ce condamné.

Recevez Madame, les assurances de ma  
parfaite considération.

Le Ministre des Colonies,

Mme. Leba

à Madame Dreyfus, 53, rue de Chateaudun Paris